M. — Pour des raisons personnelles.

M. Bernard. — M. Puybaraud peut répondre.

M. Puybaraud. — Je ne réponds pas parce que cela ne se rattache pas au complot.(Protestations).

M. Mennard demande acte à la Haute Cour du refus du témoin et de sa parole de tout à l'heure lorsqu'il déclara qu'il ne répondait que lorsqu'il pouvait charger les accusés.

On pose encore quelques questions, que M. Puybaraud évite en disant que sa mémoire lui fait défaut.

La séance est levée à 6 h. 45 et renvoyée à demain 1 h. pour l'audition de MM. Lépine et Charles Blanc.

Galliffet et Dreyfus

Paris, 6 décembre. — D'après quelques journaux, le général de Galliffet aurait exprimé sa conviction de la culpabilité de Dreyfus et ajouté qu'en patientant davantage le général Mercier aurait pu prendre Dreyfus la « main dans le sac ».

Au ministère de la guerre, on affirme que le général de Galliffet n'a rien dit de semblable.

LE CANAL DES DEUX MERS

Paris, 6 décembre. — MM. de Lanessan et Baudin ont été entendus par la commission de la marine au sujet du canal des deux Mers.

Les deux ministres sont partisans de cette création, mais ils n'ont pas caché que de grosses difficultés se présenteraient. M. Baudin a fourni à ce sujet des renseignements techniques très complets, il craint que la dépense considérable nécessitée par les travaux n'empêche la réalisation du projet.

La commission se réunira mercredi prochain pour d'autres auditions.

LA JOURNÉE DE TRAVAIL

Paris, 6 décembre. — La Commission du travail a adopté la proposition de loi votée par le Sénat, fixant à onze heures la journée de travail dans les établissements mixtes.

Elle a également adopté le projet de Millerand tendant à ramener la journée de travail à dix heures après deux périodes de trois ans, en passant par la journée de dix heures et demie, après la première période de trois ans.

Condamnation de feuilles nationalistes

Paris, 6 décembre. — M. Rolland, l'ancien président de la chambre de commerce française à Bruxelles ayant été attaqué dans les journaux la *Libre-Parole*, l'*Intransigeant*, le *Petit Journal* envoya une lettre de rectification à ces journaux qui refusèrent de l'insérer.

Aujourd'hui après les plaidoiries de M. Albert Clémencean pour le tribunal a prononcé les condamnations suivantes.

La Libre Parole, 500 fr. d'amende et 100 fr. de dommages-intérêts.

L'Intransigeant, 100 fr. d'amende et 100 fr. de dommages-intérêts.

Le Petit Journal, 100 fr. d'amende et 200 fr. de dommages-intérêts.

Le tribunal a ordonné en outre l'insertion de la lettre de M. Rolland dans le plus proche numéro de chaque journal condamné.

Nouvelle Grève au Havre

Le Havre, 6 décembre. — Les ouvriers des Magasins publics du Pont-Rouge viennent de se mettre en grève. l'administration ayant refusé de leur accorder une augmentation de 50 centimes par jour.

Ces ouvriers gagnaient auparavant 5 fr. 50. l'administration avait accepté leurs conditions en ce qui concerne le travail du dimanche et les heures supplémentaires.

Les grévistes sont calmes.

Les gymnastes et le service militaire

Paris, 6 décembre. — Le général de Galliffet ministre de la guerre, a reçu, ce matin, le président et les membres du comité de permanence de l'Union des sociétés de gymnastique de France.

La délégation a été présentée au ministre de la guerre par M. Berle, sénateur d'Indre-et-Loire.

M. Charles Cayalet, président de l'Union, a soumis au ministre le vœu du comité de permanence, qui consiste à demander : la facilité pour les jeunes gens qui réuniraient les connaissances et les conditions qu'il plairait à l'autorité militaire d'exiger d'eux de ne pas attendre jusqu'à vingt et un ans pour faire leur service de trois années.

Le général de Galliffet, à qui cette question n'avait pas encore été présentée, a promis de l'examiner avec soin, tout en déclarant qu'il ne lui paraissait pas impossible de réaliser le vœu qui venait de lui être exprimé.

CORRESPONDANCE BELGE

Bruxelles, 6 décembre.

Un Krach financier. — Il n'est bruit dans le quartier de la 1re division que de la fugue d'un financier indélicat, le sieur B..., qui laisse, paraît-il, un passif de près de 400,000 fr. B... s'occupait d'affaires de tous genres, et représentait une société industrielle, avait un bureau de change, et, à l'occasion ne dédaignait pas les petits bénéfices d'opérations usuraires.

Des titres lui avaient été confiés par nombre de clients. Plusieurs de ceux-ci en sont pour des sommes variant de 20 à 30,000 fr. B... a quitté Bruxelles avec sa femme, dimanche matin, on le dit parti pour la Grèce. Il a laissé ses deux enfants à la charge de ses parents.

Sinistres maritimes. — Toute une série de graves sinistres maritimes est parvenue hier à la Bourse d'Anvers. D'abord une dépêche de St-John's nous annonce le naufrage du schooner « Marianne » entraînant la mort de six hommes. Ensuite de Bodo, on annonce la perte d'une chaloupe de pêche. Dans ce naufrage onze hommes ont laissé la vie. En troisième lieu, une dépêche de Manille dit que le steamer anglais « Hupeh », venant de Java et se rendant à Hongkong, a coulé.

Tous les blancs qui se trouvaient à bord ont été sauvés. Par contre, les hommes de couleur, pour la plupart des Chinois, ont péri.

Enfin un télégramme de Memel mentionne le naufrage du trois-mâts russe *Bravo*. De la côte on a fait l'impossible pour s'approcher du navire, mais la mer était si mauvaise qu'il a fallu renoncer à toute tentative de sauvetage.

L'équipage tout entier a péri.

Une dépêche de New-York annonce qu'une collision vient de se produire dans le port entre le steamer belge *Friesland*, de la Red Star Line, et le vapeur anglais *Lasselt*, Le *Friesland* a reçu de graves avaries, Le *Lasselt* aussi est très endommagé. On a dû l'échouer.

Les Royalistes du Havre

Le Havre, 6 décembre. — Le tribunal a rendu son jugement dans l'affaire de la Jeunesse royaliste du Havre :

Le président est condamné à 500 francs d'amende, le vice-président à 300, le secrétaire à 200, le trésorier 100 et deux membres à 200 fr.

Dans des considérations sévères, le tribunal a refusé aux inculpés les bénéfices de la loi Béranger en arguant que leur société n'avait pas d'autre but que le renversement de la République.

Nouvelles de l'extérieur

LA GUERRE

entre le Transvaal et l'Angleterre

Prochaines batailles

Londres, 6 décembre. — La *Westminster Gazette* constate qu'on est toujours sans nouvelles du mouvement en avant de la colonne Methuen.

— Quant au général Gatacre, il a 15,000 Boers devant lui.

— Sur la Tugela, Anglais et Boers se préparent à un engagement définitif.

— En attendant, Ladysmith paraît se bien tenir mais c'est Mafeking qui inquiète les Anglais.

Le War office a reçu cette nuit d'importantes dépêches du général Buller, qui n'ont pas encore été communiquées à la presse. On a des raisons de croire que ces depêches se réfèrent au plan d'action d'ensemble des troupes britanniques.

D'après des renseignements de source privée, le gouvernement aurait invité le général en chef à brusquer l'attaque, sur tous les points à la fois contre les positions boers.

D'après les indications données par l'état-major général de l'armée, la situation du corps d'opération dans l'Afrique du Sud serait la suivante :

Trois campagnes pour ainsi dire séparées et néanmoins dirigées par le général Buller seraient ouvertes.

La 1re au Natal ayant pour objectif la délivrance de Ladysmith ;

La 2e ayant pour put Storm berg et l'occupation de la région avoisinante et la 3e l'invasion de l'état libre et la marche sur Bloemfonteim.

L'exécution du plan de délivrance de Ladysmith est confiée au général Clery qui dispose de 25,000 hommes auxquels se joindraient après la délivrance de Ladysmith les 9,500 hommes du général White.

La campagne du centre du théâtre des opérations qui comporte la marche sur Storimberg est confiée au général Gatacre, qui avec 6,000 hommes a pour mission de tenir en respect les Afrikanders de la région. Le général Gatacre a à sa gauche une colonne légère de cavalerie et d'infanterie commandées par le général Frensch fortes de 3,000 hommes chargée de menacer Naauw - poort, Colesberg et la frontière de l'État libre. A l'ouest du théâtre de la guerre opère le général Méthuen qui a pour mission de le sait de dégager Kimberley.

La colonne Methuen

« Hier soir, dit le correspondant londonnien du *New-York Herald*, dans les clubs, les hôtels, les théâtres, partout où les hommes se réunissent, régnait un sentiment d'irritation et d'anxiété. On se demande pourquoi on ne permet pas aux nouvelles d'arriver. Ce sentiment est d'autant plus aigu que tout le monde sait qu'on est à la veille d'un grand coup. »

Ce grand coup, c'est au Natal qu'il doit être porté. Le général Joubert, on le sait, a pris une forte position et construit des retranchements à Grobler's Kloof, derrière la Tugela. Les généraux Buller et Clery tenteront-ils une rude et dangereuse attaque de front ? Les Boers ont évacué Weenen, sans doute pour consacrer toutes leurs forces à tenter un dernier effort sur Ladysmith et créer une position formidable couvrant le passage de la Tugela.

La *Daily Mail* annonce que les anglais établissent à Veenen un pont de fortune ; il est donc possible que ce soit par ce point qu'ils essayeront de tourner les positions de l'adversaire et de le forcer à laisser libre la route de Ladysmith.

De Mafeking on reçoit de temps à autre des nouvelles rassurantes et l'affirmation que le siège est maintenant fictif. Peut-être la presse britannique croit-elle trop facilement ce qu'elle espère.

Il paraît certain qu'il reste autour de la place un cordon d'assiégeants suffisant pour empêcher les défenseurs de se ravitailler ; et c'est le défaut de provision qui menace le plus gravement la petite garnison du colonel Baden-Powell.

On annonce assez vaguement que lord Methuen, guéri de sa très légère blessure, a repris sa marche en avant, retardée seulement par la nécessité d'attendre les munitions et les vivres qu'il destine à Kimberley. Ce sont des explications fabriquées à Londres. Au fond, on ne sait ni ce que fait, ni où se trouve aujourd'hui la colonne de lord Methuen. Mais les télégrammes des correspondants de journaux qui l'accompagnent permettent de comprendre enfin ce qui s'est passé sur la Modder river.

Les Anglais ont eu deux surprises. La principale est venue qu'ils ne se doutaient pas que la Modder était défendue. La second, dont les résultats furent sanglants, a été produite par une ruse de guerre des Boers. La position qu'occupait leurs troupes offrait la forme d'un croissant. Le centre de la colonne anglaise fut pris ainsi en enfilade des deux côtés. Puis les Boers feignirent d'évacuer le bourg qui existe sur la Modder, et alors les Scots guards se découvrirent et s'avancèrent pour l'occuper. Ils furent accueillis par un feu terrible et inattendu. C'est ainsi qu'ils firent des pertes importantes et laissèrent aux mains des Boers le canon Maxim qui accompagne chaque bataillon.

Bruits de négociations

Le correspondant du *Standard* à Capetown télégraphie, à la date du 30 novembre, qu'il est en mesure de confirmer sa dépêche de la veille concernant l'envoi, à Londres, d'un ministre de la colonie du Cap, pour soumettre au gouvernement anglais les vues du ministère colonial sur le règlement final de la question sud-africaine.

Les armements anglais

L'Angleterre a fait, pour l'expédition du Transvaal, un effort sans précédent dans l'histoire des guerres coloniales. Elle a déplacé 70,000 hommes. Elle a dépensé 400 millions de francs pour l'affrètement de transports engagés pour une période de six mois. Mais une mobilisation d'une importance aussi considérable ne va pas — il fallait le prévoir — sans quelques inconvénients. Dans un récent banquet, à Bradford, le colonel Hoffman a indiqué ceux-ci sans dissimulation et même avec pessimisme

— On n'a pas laissé en Ecosse, a-t-il dit, un seul bataillon complet d'infanterie régulière. Il n'y reste plus que des recrues et un certain nombre de réservistes. C'est absolument une honte pour l'Angleterre qu'un pays aussi riche n'ait pas pourvu davantage au sort de ceux que la guerre réduit à un sort misérable.

Il faut espérer qu'un des résultats de cette que nous soutenons actuellement sera que l'homme qui va se battre pour sa patrie n'aura pas à craindre pour le sort de sa femme, qui peut rester veuve et de ses enfants qui peuvent devenir orphelins.

De plus, non seulement l'armée en campagne manque d'artillerie, mais si l'Angleterre était envahie aujourd'hui par une armée continentale, les troupes de l'intérieur, composées principalement de miliciens et de volontaires, n'auraient pas en leur possession un seul canon capable de faire face aux canons de l'adversaire.

Il est parfaitement impossible de considérer cette armée comme capable de faire quoi que ce soit de sérieusement utile en cas d'une telle invasion son artillerie ne serait pas suffisante. Dans ces conditions, a conclu le colonel Hoffmann, on peut se demander si l'Angleterre ne vit pas dans une sécurité trompeuse.

On estime en Angleterre, dans les milieux militaires, que plus de 100,000 hommes seront nécessaires pour la guerre du Transvaal !

LE DROIT DE GRÈVE EN ALLEMAGNE

Berlin, 6 décembre. — A l'ouverture de la séance du Parlement allemand le chancelier a fait une importante déclaration.

Il a annoncé que les gouvernements fédérés donnent leur assentiment à la proposition Bassermann relative à la suppression du droit de coalition.

Le Parlement adopte en première et en deuxième lecture la proposition de M. Bassermann, libéral national, tendant à rétablir le droit d'association.

La droite a voté contre.

UN ENFANT MARTYR

Une mère indigne condamnée à mort

Vienne, 6 décembre. — Un procès, où l'horreur de la bête humaine se montre dans toute sa nudité, vient de se juger devant la Cour d'assises de Vienne, en présence d'un public indigné. Il s'agissait du martyre d'un enfant qui a succombe aux sévices de ses parents, les époux Rodolphe et Marie Kutchera.

La femme, veuve et mère d'un fils, avait épousé, il y a deux ans, Rodolphe Kutchera, employé dans le service des wagons des postes de l'Etat, veuf lui-même et père de sept enfants. L'entrée d'une belle-mère dans la maison fut le malheur de tous ses enfants âgés de quatre à quatorze ans, qui, durant la vie de leur mère, avaient mené une existence heureuse. Il ressort, en effet, de l'acte d'accusation, qu'il n'est pas de mauvais traitement ou de cruauté raffinée auxquels ces enfants n'aient été soumis par leur marâtre.

Non seulement celle-ci les employait aux travaux du ménage les plus durs, mais elle les accablait de coups avec un véritable instrument de torture, une sorte de knout fait de lanières de cuir à nœuds. Elle les privait de nourriture ou les forçait à mendier, tandis qu'elle-même vivait commodément avec son propre fils. Le père, le plus souvent absent de la maison, soit faiblesse, soit crainte, laissait faire.

C'est ainsi qu'un jour la femme Kutchera conduisit sa belle-fille Ludovica, âgée de quatorze ans, dans le corridor de la maison, souleva ses jupes devant de jeunes garçons qui jouaient là et leur montra son corps lacéré de coups en leur disant : « Je vous la donne pour 50 kreuzers, prenez-la. »

Et comme le pauvre enfant se cachait la figure dans ses mains elle la tira violemment par les cheveux pour découvrir son visage rouge de honte. Ludovica s'enfuit, mais plus tard, elle tomba forcément dans la prostitution et vint échouer dans une maison de correction.

Un autre jour, cette femme dénaturée jeta à la tête d'un des garçons une paire de ciseaux avec une telle violence qu'ils restèrent plantés sur le bas du front, presque entre les deux yeux.

Une autre fois elle en lia un autre pendant huit jours sur une planche et le laissa pendant des heures exposé au soleil de la canicule.

A un troisième, enfin, elle passa sur les mains un fer à repasser brûlant. Mais il serait trop long de rappeler toutes ces cruautés indignes même d'un autre âge, auxquelles finit par succomber la petite Anna, âgée de 11 ans, et dont la mort fut la véritable cause du procès.

Déjà affaiblie par les coups et le manque de nourriture, la mère la plongea dans un bain d'eau chaude, puis dans un bain d'eau froide, la jeta ensuite dans son lit, fit avaler de force un grand verre d'eau-de-vie, et ordonna à son frère, sous peine de punition de lui mettre la main sur la bouche pour l'empêcher de crier, si bien que le malheureux finit par étouffer sa sœur.

L'audition des témoins, celle des enfants surtout, a été particulièrement émouvante et à plusieurs reprises a soulevé dans le public des cris d'indignation. La belle-mère s'est défendue avec une sauvage énergie, niant les faits et disant avec cynisme que ses enfants étaient des débauchés, des ivrognes ou des voleurs, qui avaient besoin de corrections.

Après le réquisitoire du ministère public et les plaidoiries des avocats, le jury a apporté un verdict de culpabilité par huit voix contre quatre, en ce qui concerne Marie Kutchera, et la cour l'a condamnée à la peine de mort par la pendaison. Le ministère public pendant les débats avait abandonné sa plainte contre son mari.

Faits Divers

HORS RÉGION

INCENDIE A LA MANUFACTURE D'ARMES

De Saint-Etienne

St-Etienne, 6 décembre. — Un incendie s'est déclaré ce matin à la manufacture nationale d'armes et a duré près de trois heures.

Le personnel logé à la manufacture et le poste de garde sont parvenus, au moyen du materiel d'incendie dont dispose l'établissement, à éteindre le feu, qui a causé des dégâts importants dans les ateliers des caissons d'artillerie nouveau modèle.

La consigne qui défend aux civils l'entrée de la manufacture a été sévèrement maintenue, et personne, pas même les pompiers, n'a pu pénétrer à l'intérieur.

DANS LA RÉGION

Le crime de Verlinghem

Nouvelle descente du Parquet

Ainsi que nous l'annoncions hier, le parquet est de nouveau descendu sur les lieux du crime.

M. Delalé, juge d'instruction, accompagné de son greffier M. Lecointe, est parti de Lille, vers 10 heures du matin.

Les pistes

Il s'est rendu d'abord à Wambrechies ; puis, accompagné de la gendarmerie de Quesnoy-sur-Deûle, il s'est transporté successivement dans les environs, au Vert-Galant, à Quesnoy, à Verlinghem, etc.

Pendant toute la journée, nous cheminons à la suite du juge d'instruction, sous une pluie battante et par des sentiers détrempés et glissants.

A travers les terres labourées, par des sillons de boue gluante qu'on se refuse à appeler des chemins, on se rend de hameau en hameau.

On est mouillé, transpercé, suffoqué par la pluie continuelle et cependant il faut conserver toute son attention et son sang-froid pour ne pas à chaque instant s'enliser dans une ornière ou glisser dans une fondrière.

Cependant, malgré tout, M. Delalé, très alerte, très dispos, va, vient et repart sans se lasser, à la recherche d'indices capables d'étayer les pistes suivies.

De celles que nous indiquions hier, une doit être abandonnée : celle des deux hommes que la garde-barrière avait vu prendre le train au passage du Vert Galant. On connaît, en effet, leur identité et l'emploi de leur temps.

L'une des autres dont nous avons parlé semble au contraire s'affirmer comme très sérieuse.

Mais nos lecteurs comprendront qu'il nous est impossible de divulger, quant à présent, les secrets de l'enquête.

L'intérêt même de la justice nous commande la plus stricte discrétion.

Reconstitution du crime

Enfin, après ces interminables pérégrinations à travers les champs de boue, M. Delalé revient à la maison du crime afin de procéder à une sorte de reconstitution préalable de la scène du crime.

Il est 6 heures ; il fait nuit noire. En s'éclairant à la lueur palote de lanternes, on s'engage dans la sente qui conduit à la masure de Galland.

Après avoir patauge pendant quelques minutes dans un gâchis innommable on la voit apparaître, vraiment sinistre dans son isolement et son délabrement. Le chien attaché dans sa niche pousse des hurlements lugubres.

A l'intérieur, la bicoque a été entièrement nettoyée par les deux frères de Galland.

On procède alors aux essais convenus préalablement avec les voisins des environs qui doivent prêter l'oreille ; on crie et on tire des coups de feu au dehors, dans la nuit ; puis, on monte au grenier où l'on tire également des coups de feu. Pendant ce temps le chien fait un charivari infernal.

Il semble que de nouveau un vent de folie souffle sur la cabane qui garde son mystère, et que l'on assiste à un de ces sabbats auxquels se livrait jadis le solitaire halluciné.

Interrogés ensuite, les voisins ont déclaré qu'ils avaient bien entendu les cris et les détonations comme le samedi soir, jour du crime. Mme Dillies, qui tient l'estaminet du Bleu Bourdeau, à 200 mètres environ de chez Galland, déclare que le bruit des détonations faites hors de la masure, ressemble plutôt au bruit de celles entendues samedi.

Néanmoins on a très bien entendu également les coups de feu tirés dans le grenier.

Cette expérience terminée, le parquet est retourné à Lille où il est arrivé à 7 heures du soir.

Depuis le matin le juge et le greffier qui n'avaient même pas eu le temps de déjeuner, marchaient à jeun dans l'eau et dans la boue.

Espérons que ce zèle et ce dévouement seront récompensé par une prompte réussite de cette enquête activement menée.

DRAME D'AMOUR

A SAINT-POL-SUR-MER

Hier, vers midi, un terrible drame s'est déroulé à Saint-Pol-sur-Mer.

Un jeune homme de 25 ans 1/2, Lucien Denecker, qui avait fait son service militaire au 19e chasseurs à cheval à Lille, s'est suicidé par désespoir d'amour, en se tirant un coup de fusil dans la tête.

Un jeune homme timide

Lucien Denecker appartenait à une famille très estimée. Il travaillait avec son père comme jardinier.

Ce jeune homme aimait, paraît-il, à la folie, une jeune fille de sa famille et n'avait jamais osé la demander en mariage.

Cette jeune fille, Mlle Lucie Degrocte, sa cousine, s'est mariée hier avec un jeune homme de Grande-Synthe.

Lorsque, il y a quelque temps, Lucien apprit que ce mariage était décidé, il devint triste et taciturne, alors que jadis il était très gai.

Il y a quelques jours, il fut invité ainsi que son père et sa sœur Célina, à assister à la noce de sa cousine.

Lucien Denecker déclara à ses parents qu'il n'assisterait pas à la noce et leur demanda de ne pas y aller non plus. Le père Denecker et sa sœur Celina acceptèrent néanmoins l'invitation.

Une noce tragique

Cette noce a eu lieu hier. Après le mariage légal et la cérémonie à l'église, jeunes mariés et invités se rendirent au Grand St-Pol où après le repas un bal devait avoir lieu. C'est là que le père Denecker et sa fille apprirent le terrible malheur qui venait de les frapper.

On juge de l'émotion qui s'empara des nouveaux époux et de leurs invités. La fête fut aussitôt interrompue.

Suicide de desespoir

Hier matin, après le départ de ses parents, Lucien Denecker, qui était resté seul avec sa mère, prit une barre de fer et une scie et défonça les planches de la pièce du bas.

Il retira une somme d'environ 60 francs qu'il remit à sa mère. Celle-ci surprise lui demanda ce que cela voulait dire.

— Je sais pourquoi je lais cela, répondit-il, et vous le saurez plus tard.

Mme Denecker fut prise d'un sinistre pressentiment, mais, comme à ce moment, une voisine venait pour lui rendre visite, elle laissa seul son fils.

Lucien decrocha alors un des deux fusils qui se trouvaient au-dessus de la porte d'un cabinet ; puis il se retira dans sa chambre une pièce située au premier étage. Là, il enleva la chaussette de son pied gauche s'allongea sur son lit, plaça le canon de l'arme, un vieux fusil à baguette, dans sa bouche et fit feu.

Au bruit sourd de la détonation, la pauvre mère de Denecker se douta qu'un malheur venait d'arriver, d'autant plus qu'elle s'aperçut au même moment qu'un fusil manquait au clou. Elle monta aussitôt dans la chambre de son enfant et vit ce dernier étendu sanglant, inanimé.

La charge faisant balle avait enlevé les dents de leurs alvéoles, et la charge s'était logée dans la cervelle.

Aux cris de la pauvre mère, des voisins accoururent, puis le docteur Pascalin arriva et ne put que constater le décès.

GRAVE ACCIDENT A SAINT-AMAND

Un ouvrier maçon, Charles, dit Flamand, travaillant avant-hier chez Lebacq, est tombé d'un échafaudage, d'une hauteur de 4 mètres, par suite de la rupture d'une corde sur laquelle il tirait.

Dans sa chute, il s'est fracturé un poignet et luxe une épaule. Il porte en outre plusieurs contusions.

Cet ouvrier est père de 5 enfants.

ACCIDENT MORTEL A ROUBAIX

Un terrible accident s'est produit hier matin, vers 11 h. 1/4, chez Hennart frères, rue de l'Espérance, un nouveau bâtiment.

Un ouvrier apprêteur, le nommé Joseph-Florin Bastin, âgé de 17 ans, né à La Capelle, le 10 mars 1882, demeurant rue d'Oran, 2, a glissé si malheureusement sur le parquet qu'il a eu en tombant, la tête prise entre un chariot et une colonne fixe.

Relevé immédiatement par les témoins de l'accident, le malheureux a été déposé sans connaissance sur un lit improvisé dans la salle d'électricité.

M. le docteur Dispa appelé en toute hâte, a constaté que le malheureux portait une fracture à la base du crâne, et une plaie derrière l'oreille gauche ; il a déclaré son état désespéré.

A midi une civière a transporté à l'Hôtel-Dieu le corps de cette victime du travail : Bastien est mort à l'Hôtel-Dieu vers 2 h. 1/2, entouré de son père, de sa mère et de toute sa famille.

Dernière Heure

Le Congrès socialiste

SÉANCE DU SOIR

La séance est ouverte à 8 h. 1/2, sous la présidence du citoyen **Fournière.**

LA DÉCISION DE LA COMMISSION

Le citoyen **Delesalle** lit le rapport de la commission.

Il dit qu'après avoir pris connaissance des propositions soumises au Congrès sur la question de savoir si le principe de la lutte des classes permet la participation d'un socialiste au gouvernement bourgeois, la Commission **a déclaré non par 29 voix contre 28.**

Des applaudissements éclatent sur les bancs des délégués du Parti Ouvrier Français et du parti socialiste révolutionnaire.

On crie : Vive la République sociale ! avec enthousiasme.

Le nombre des commissaires désignés était de 58 mais l'un d'eux étant absent, il n'y a eu que 57 restants.

VIOLENT TUMULTE

Le président annonce qu'il va mettre la question aux voix :

Un violent tumulte se produit alors. Jaurès veut parler, mais il ne peut se faire entendre.

Le calme se rétablit cependant.

On demande à Guesde s'il veut parler. Il répond que non.

Jaurès se montre alors devant la tribune et dit : Guesde, vous êtes un honnête homme. Je vous adjure de tenir la promesse que vous avez faite.

Guesde ne répond pas.

Jaurès s'écrie : Guesde, vous êtes un homme perdu, vous avez manqué à votre parole !

Dans la salle, on crie, on s'agite. Le bureau est bientôt envahi. Le président se couvre.

Pendant la suspension de séance, Guesde est acclamé par tous les délégués du Parti ouvrier français. C'est une longue acclamation de : Vive Guesde ! Vive la République sociale !

A la reprise de la séance, le président donne la parole à Jaurès, malgré les nombreuses protestations qui se font entendre. Il dit qu'il n'a jamais eu l'intention d'attaquer Guesde et qu'il y a eu malatendu.

On crie de nouveau, avec enthousiasme : Vive Guesde !

LE VOTE

Le président met aux voix un amendement déposé par Guesde, au nom du Parti ouvrier français, et portant qu'un socialiste ne peut entrer dans un ministère bourgeois.

L'amendement est voté par 818 voix contre 634.

Une longue ovation est faite à Jules Guesde.

Amendement de Delesalle

Le président met ensuite aux voix un amendement présenté par le citoyen Edouard Delesalle disant que dans certains cas exceptionnels, avec l'avis de son parti, un socialiste peut faire partie d'un Gouvernement bourgeois.

Cet amendement, qui avait été adopté par la Commission, à la presque unanimité, est voté par **1143 voix**, contre 225.

La séance est levée et l'on se sépare aux cris de : Vive Guesde ! Vive la République sociale.

LA GUERRE DU TRANSVAAL

Le plan de Kruger

Londres, 6 décembre. — Le *Globe* dit que l'avis du président Kruger serait d'abandonner le siège de Ladysmith et de concentrer toutes les troupes sur la ligne de couverture de Pretoria.

Le War Office ne donne aucune nouvelle ce soir des théâtres de la guerre. L'anxiété est vive.

On attendait une nouvelle importante de Spytlonten, où un combat doit avoir lieu aujourd'hui.

FEUILLETON DU 7 DÉCEMBRE. — N° 45

ROGER-LA-HONTE

Grand Roman populaire

par

JULES MARY

Cinq minutes après il était à la gare, où il prenait pour Givet deux billets de première classe.

La gare était déserte.

La neige incessante semblait partout un immense linceul.

Le train partit...

... Là-bas, dans la maison, près de la fonderie, on avait allumé la lampe, et, devant le foyer, qui s'éteignait et qu'on ne s'ingeait pas à raviver, deux vieillards étaient assis, gardaient le silence, et, sans se cacher l'un de l'autre, pleuraient à chaudes larmes.

DEUXIÈME PARTIE

MÈRE COUPABLE

I

Les environs de Paris sont charmants, cela est convenu et tout le monde le sait, mais ils le sont inégalement et ceux qui jouissent de la plus grande renommée ne sont pas ceux qui la méritent le plus.

Ainsi, la vallée de Chevreuse est, sans contredit, l'une des plus ravissantes, mais les stations espacées le long de la Bièvre et de la folle rivière de l'Yvette, c'est-à-dire, Bourg la Reine, Antony, Massy, Palaiseau, Orsay, Gif, Saint-Rémi et Limours semblent être à cinquante lieues de Paris, tant les parisiens les négligent pour se porter, le dimanche, vers Asnières, Joinville ou Bougival.

En une heure et demie, à peu près, le chemin de fer de Sceaux, qui n'est pas le chef-d'œuvre des chemins de fer, conduit à la dernière station qui est Limours.

Et que de jolies excursions à faire le long du chemin !

Si nous étions emportés par notre récit, nous aimerions à vagabonder avec nos lecteurs le long des méandres de l'Yvette, bordée de vieux saules et de peupliers sur presque tout son parcours, nous flanerions dans les bois aux allées régulières, dans les grands parcs peuplés de chevreuils et de faisans, dans les prairies grasses que le printemps blanchit d'une nappe de marguerites, ondulant sous la brise, et assez semblables, de loin, à un lac de lait.

Et les ruines grandioses ou pittoresques comme les tours du château de Chevreuse, comme l'abbaye des Vaux-de-Cernay, et tant d'autres, sans compter les jolis châteaux modernes et les ravissantes villas semées dans les arbres et les fleurs, forment comme une ceinture plus humble à la résidence princière des ducs de Luynes.

A deux kilomètres et demi de la station de Saint-Rémi une des principales de la ligne, parce qu'elle est un point central aux excursions est le village de Chevreuse, qui donne son nom à la vallée.

C'est un village assez régulièrement bâti, dont la moitié est à parpillée dans le long de la vallée ; dont une partie s'allonge le long de la rive de l'Yvette, et dont les autres maisons sont accrochées aux flancs du coteau qui dominent les ruines intéressantes du château de Chevreuse.

Il y a nombre de maisons de campagne autour du village, quelques unes habitées l'hiver comme l'été, la plupart l'été seulement.

Une de ces villas, très élégantes, bâtie depuis une dizaine d'années seulement flanquée de deux tourelles au toit en éteignoir, et dans un parc de haute futaie de chênes, était à louer depuis le krac de la Bourse.

Car il faut dire, avant d'aller plus loin, qu'entre le moment où nous avons montré Roger Laroque venant, par une nuit de neige, enlever son enfant de chez les Bénardit et l'époque où nous transportons notre récit dans la vallée de Chevreuse, près de « onze ans » se sont passés.

C'est en 1872 que commençait notre récit ; c'est en 1872, pendant l'été, que nous avons vu se dérouler les tristes évènements qui ont conduit Laroque au bagne.

C'est en 1884 que nous retombons, franchissant un espace de temps qui ne présente pas d'intérêt, pour retrouver plus vite grandis, vieillis, mais ayant toujours le vivace souvenir du drame de Ville-d'Avray, les personnages qui ont animé, de leurs passions et de leurs souffrances, la première partie de notre roman.

Le propriétaire de la villa dont nous parlons plus haut ayant perdu la presque totalité de sa fortune dans le cataclisme de la Bourse, qui a eu un si grand retentissement il y a quelques années, avait mis sa propriété en vente.

Un assez long temps s'écoula sans qu'il se présente d'acquéreur

La mise à prix était de 300.000 francs, y compris les dépendances et quelques hectares de terre autour.

Enfin, un bon jour, tout au début du printemps de cette année 1894, dans le mois de mars, le bruit courut à Chevreuse, à Saint-Rémi et dans les environs que le château était vendu.

On fut quelques temps sans connaître le nom du nouveau propriétaire, puis on l'apprit comme le reste ;

Il se nommait William Farney et passait pour être un Américain très riche.

Il avait payé comptant et donné des ordres aux tapissiers de Paris pour que le château fût prêt au mois de mai.

A Paris, les tapissiers font des miracles lorsqu'on les paye bien.

Les paysans purent voir, pendant tout le mois d'avril, des ouvriers au château, puis, vers la fin du mois, des voitures de déménagement apportant de Paris un luxueux mobilier.

Dans les premiers jours de mai, tout était prêt : les domestiques même étaient installés, puis les chevaux et les voitures, un landau, un coupé, un grand breack et une petite charrette anglaise pour les déplacements de chasse.

On n'attendait plus que le maître de la maison.

Un jour descendit à la gare Saint-Rémi à deux heures trente, par le train qui part de Paris à une heure juste, deux personnes, un homme et une jeune fille.

L'homme était de haute taille, d'apparence très vigoureuse et, quoique jeune encore il avait les cheveux blancs ; sa barbe aussi, qu'il portait tout entière, était blanche ; il eut été difficile, du reste, de lui assigner un âge certain sans crainte de se tromper, car malgré les cheveux blancs, l'allure, la façon de porter la tête, tout indiquait que cet homme n'avait guère plus de 45 ans.

Le front était large, les yeux noirs semblaient doux, mais une terrible blessure donnait je ne sais quelle physionomie étrange et dure au visage : tout un côté de figure, en effet, avait été brûlé, et de ce côté, la barbe avait repoussée plus clairsemée ; cet accident avait enlevé à l'homme toute idée de coquetterie sans doute, car il était laid, mais de cette laideur sympathique qui ne résiste pas à l'examen et qu'on finit par oublier lorsqu'on regarde les yeux.

Il était vêtu très simplement d'une redingote claire, sans pardessus, et coiffé d'un chapeau panama, sans prétention comme on voit.

La jeune fille pouvait avoir une vingtaine d'années.

Grande, élégante, svelte, elle était fort jolie, non point de cette beauté ordinaire qui consiste en des traits réguliers.

Elle avait mieux que cela : une physionomie d'une distinction rare, des yeux magnifiques, bleus, mais d'un bleu particulier, presque de la couleur de l'ardoise, avec des cils et des sourcils noirs.

Et elle était blonde, d'un blond chaud, ardent ; sa chevelure gémante, tant elle était lourde, épaisse et longue, entourait, comme d'une auréole d'or un frais et fin visage, un peu allongé, au nez droit, aux lèvres rouges, aux tempes très applaties, et au menton légèrement accusé, ces deux derniers signes trahissant une grande énergie, une grande force de caractère.

Elle était vêtue simplement ainsi que l'homme qui l'accompagnait.

Un chapeau de paille à larges bords, orné d'un bouquet de fleurs, la garantissait contre les rayons du soleil de mai, déjà chaud.

Lorsqu'ils descendirent de leur compartiment de première, le chef de gare les salua.

Il reconnaissait l'homme pour l'avoir vu à la station plusieurs fois déjà : c'était William Farney, le nouveau propriétaire du château de Maison-Blanche ; quant à la dame, le chef de gare pensa que c'était ou sa femme ou sa fille.

Disons tout de suite que c'était sa fille. Sir William connaissait son chemin sans aucun doute, car il n'hésita pas devant les sentiers qui se croisaient devant lui.

De Saint-Rémi à Dhevreuse, il y a deux kilomètres et demi, nous l'avons dit ; William Farney aurait pu écrire à son cocher de venir le chercher ; mais il faisait beau ; le pays est superbe, la promenade était ravissante ; il avait fait cette promenade à pied plusieurs fois, et il savait que sa fille ne redoutait pas une demi heure de marche.

En sortant de la gare, il laissa Saint-Rémi sur la droite, tourna à gauche, longea le remblai du chemin de fer, et gagna une avenue plantée de marronniers superbes et qui conduisait à l'un des nombreux châteaux de la région, — le château de Courbetin.

Au bout commence le mur du parc.

Le père et la fille quittèrent l'avenue pour traverser une prairie qui n'était qu'un immense bouquet de fleurs et au-dessus de laquelle volaient des milliers d'abeilles butinant le miel des trèfles roses.

Le sentier qu'ils suivaient aboutissait à l'Yvette.

(A suivre).